



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.795**

Séance publique du

17 décembre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

| |
|---|
| Accusé de réception en préfecture |
| A013-211300017-20131217-40053- DE-1-1_0 |
| Date de signature : 19/12/13 |
| Date de réception : jeudi 19 décembre 2013 |
|  <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p> |

**OBJET : PLANÉTIARIUM - ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT - SOLLICITATION
FINANCIÈRE RÉSERVE PARLEMENTAIRE**

Le 17/12/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/12/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Madame Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Helliot BRAMI à Mme Reine MERGER, M. François HAMY à Mme Marie José VALETA, Mme Sophie JOISSAINS à M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Patricia LARNAUDIE

Excusés sans pouvoir :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. Robert FOUQUET, M. André GUINDE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction de la Politique de la Ville

EG/MBA

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 17/12/13

RAPPORTEUR : Mme Maryse JOISSAINS MASINI

-

Nomenclature : 8.5 Politique de la ville-habitat-logement

Politique Publique : 11-RENFORCEMENT DE LA PROXIMITE ET POLITIQUE DE LA VILLE

OBJET : PLANÉTARIUM - ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT - SOLLICITATION FINANCIÈRE RÉSERVE PARLEMENTAIRE - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Par délibération du N° 2012.598 du 29 mai 2012, la Ville d'Aix-en-Provence a adopté le plan de financement pour l'équipement du PLANETARIUM.

Pour rappel, la Ville d'Aix-en-Provence a connu durant ces dernières années un fort développement urbain et démographique comme le confirment les données sociales et économiques :

146 050 habitants recensés en 2008 soit plus de 8 % d'augmentation par rapport à 1999.

Afin de préserver cette attractivité et ce dynamisme, la Ville développe une politique partenariale d'amélioration et de valorisation du cadre de vie des quartiers les plus anciens et au profit des familles les plus vulnérables.

Dans le cadre de l'ANRU I, la Ville d'Aix-en-Provence s'est donc engagée dans un projet de renouvellement urbain ambitieux dans les quartiers de Corsy et Beisson pour une durée de quatre ans (2010/2014).

Ce projet urbain a pour but d'améliorer durablement le cadre de vie des 1 113 ménages résidant au sein de ces deux quartiers.

Une réhabilitation de près de 1 000 logements, la démolition de 145 habitations, la reconstruction (*sur site et hors site*) de 145 appartements mais aussi l'édification d'équipements culturels et sportifs et d'espaces commerciaux et artisanaux vont caractériser ce projet majeur.

Par ailleurs, le Jas de Bouffan, quartier prioritaire de la Politique de la Ville, sur lequel est installé le planétarium Peiresc, fait l'objet d'une demande de projet de rénovation urbaine dans le cadre de l'A.N.R.U II.

Concomitamment à cette politique de requalification urbaine, la Ville d'Aix-en-Provence continue de développer avec ses partenaires (*État, Conseil Régional PACA, Communauté du Pays d'Aix et Caisse d'allocations familiales 13*) une politique volontariste de Cohésion Sociale et d'Égalité des Chances à travers le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (2012-2014).

La thématique prioritaire est la réussite éducative dont l'objectif est de permettre aux publics des territoires prioritaires (*Aix-Nord -Beisson- Pinette, Encagnane-corsy et Jas de Bouffan*) d'accéder à une offre éducative d'excellence intégrant de la culture scientifique et technique. Afin de la diffuser et de la rendre accessible au plus grand nombre, la Ville d'Aix-en-Provence reconstruit avec la participation du Conseil Général des Bouches du Rhône, un nouveau planétarium situé avenue Jean Monnet, à proximité du Parc Saint-Mitre.

Pour favoriser le fonctionnement de ce nouvel espace scientifique et technique, il est nécessaire de le doter du matériel technologique adapté suivant :

- d'une salle de projection,
- d'un simulateur de ciel,
- de systèmes de vidéos associés au simulateur,
- de sièges pour le public,
- d'un système de sonorisation,

La Ville a entériné l'équipement de ce nouvel édifice selon les coûts, les participations et le plan prévisionnel de financement au travers de la délibération N°2012.598 29 du mai 2012.

Aujourd'hui, il convient de solliciter la RESERVE PARLEMENTAIRE pour soutenir financièrement ce projet.

Le tableau, ci-après, propose une sollicitation financière à la réserve parlementaire d'un montant de **30 000 €** ;

| Descriptif | % de dépense subventionnable | Montant estimatif des dépenses HT |
|----------------------------|------------------------------|-----------------------------------|
| Coût global de l'opération | 100 % | 588 000 € |
| Communauté du Pays d'Aix* | 40 % | 233 875 € |
| Conseil Général* | 10 % | 60 000 € |
| Conseil Régional | 8,5 % | 50 000 € |
| Réserve parlementaire | 5 % | 30 000 € |
| Partie Communale | 36,5 % | 214 125 € |

** Sommes notifiées par les instances des collectivités mentionnées*

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** nouveau plan de financement intégrant la demande de participation financière à la RESERVE PARLEMENTAIRE ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à solliciter la participation financière de la RESERVE PARLEMENTAIRE ;
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale à faire recette des sommes correspondantes.

**2013.795 - PLANÉTARIUM - ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT -
SOLLICITATION FINANCIÈRE RÉSERVE PARLEMENTAIRE**

| | |
|--------------------------------|-------------|
| Présents et représentés | : 43 |
| Présents | : 45 |
| Abstentions | : 0 |
| Non participation | : 6 |
| Suffrages Exprimés | : 43 |
| Pour | : 43 |
| Contre | : 0 |

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Mme Christine BERNARD, M. Jacques GARCON, Mme Sophie JOISSAINS, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Françoise TERME

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 19/12/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**